



COMITÉ D'ORIENTATION RÉGIONAL

Carnet de projets

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le mot du directeur général du Cerema

« **L'**une des raisons d'être du Cerema est d'apporter aux territoires l'excellence scientifique et technique dont ils ont et auront besoin pour répondre aux défis que poseront les transitions environnementales et sociétales, à commencer par l'adaptation au changement climatique. Les Comités d'orientation régionaux (COR) qui rassemblent représentants locaux de l'État, collectivités et partenaires publics et privés de la région, témoignent d'une vision partagée des enjeux et priorités aux bénéfices de nos concitoyens.

Je remercie l'ensemble des participants au COR en Bourgogne-Franche-Comté, qui rendent l'activité du Cerema plus stratégique et directement utile. »



Étienne Crépon
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU CEREMA



Le mot de la directrice territoriale



Séverine Bourgeois
DIRECTRICE TERRITORIALE
CENTRE-EST

« **F**ace aux impacts du dérèglement climatique sur le vivant, l'heure n'est plus seulement au constat, mais à l'action concrète et collective. Adapter nos territoires ne signifie pas devoir répondre à une contrainte. Au contraire, c'est une formidable opportunité pour réinventer notre façon d'aménager les espaces, de penser les usages, de préserver nos ressources naturelles pour envisager durablement une qualité de vie à chacun d'entre nous.

Au Cerema, notre vocation en tant qu'établissement public est claire : nous tenir à vos côtés pour mettre l'expertise scientifique et technique au service d'actions concrètes et adaptées à chaque contexte. Engagés auprès des services déconcentrés de l'État, de nos collectivités adhérentes ou nos partenaires publics et privés, notre force réside dans notre capacité à collaborer, partager nos idées et s'inspirer, pour construire des réponses pragmatiques et adaptées aux réalités de chaque bassin de vie.

Qu'il s'agisse de déployer des solutions fondées sur la nature contre les îlots de chaleur, de sécuriser la gestion de l'eau, d'adapter nos infrastructures, de massifier la rénovation thermique du bâti ou d'anticiper les risques, beaucoup de leviers existent déjà, d'autres sont à expérimenter, à inventer même parfois. Toutes ces actions ont en commun qu'elles sont réalisables, contribuent à apporter des solutions et créent de la valeur pour les habitants et les territoires.

Ce Comité d'orientation régional constitue notre boussole commune pour aligner nos priorités, croiser nos expertises et accélérer le déploiement de solutions opérationnelles sur le terrain. Ensemble, faisons de l'adaptation climatique une dynamique territoriale positive, solidaire et durable. »

Le 16 septembre 2026, à Dijon, s'est tenu le Comité d'orientation régional (COR) du Cerema en Bourgogne-Franche-Comté, un temps de partage pour orienter l'activité du Cerema dans cette région.

Cette session a constitué un temps fort de dialogue territorial, marqué par un double enjeu : dresser le bilan des trois premières années de la nouvelle gouvernance de l'établissement et partager les orientations à venir pour la fin de l'année 2026 et l'année 2027.

Les échanges ont mobilisé 43 participants, dont 19 collectivités locales présentes (36 % des adhérents), les services déconcentrés de l'État et autres partenaires.

Coprésidé par Madame Perrine Serre, secrétaire générale pour les affaires régionales (SGAR), représentant Madame Violaine Démaret, préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté, et par Monsieur Michel Neugnot, vice-président du Conseil régional, représentant Monsieur Jérôme Durain, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Le COR constitue un rendez-vous majeur pour le Cerema en région Bourgogne-Franche-Comté. Il a pour vocation d'émettre des avis sur les orientations stratégiques de l'établissement; d'identifier, au regard des spécificités territoriales, les enjeux nécessitant une mobilisation particulière du Cerema; de proposer des actions à inscrire dans son programme d'activité annuel et d'alimenter ses réflexions prospectives.

L'édition 2026 du COR intervient dans un contexte particulier. Elle fait suite au renouvellement des exécutifs locaux issu des élections municipales de mars 2026 et ouvre ainsi une nouvelle période de dialogue avec les collectivités territoriales. Elle s'inscrit aussi dans un contexte marqué par les engagements climatiques portés par les conférences des parties (COP) régionales, qui renforcent la nécessité d'accompagner les territoires dans leur adaptation au changement climatique.

Le COR réunit statutairement des représentants de l'administration territoriale de l'État, un représentant du directeur général de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), ainsi que des élus des collectivités territoriales et groupements adhérents. Les organismes publics et privés partenaires du Cerema y sont également associés.

Lors de cette session, 43 participants ont été mobilisés. Leurs contributions ont permis des échanges riches et constructifs autour des enjeux d'aménagement, de transition écologique et d'adaptation des territoires.

Ce document a pour objectif de mettre en lumière quelques projets phares, et à illustrer à travers des réalisations récentes, les évolutions engagées par l'établissement dans le cadre de sa nouvelle gouvernance et de son accompagnement renforcé des territoires.

Le mot des coprésidents

« La feuille de route de la planification écologique issue de notre COP fixe à notre région des objectifs à l'horizon 2030 autour de trois enjeux majeurs : l'adaptation de nos modes de vie au changement climatique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la préservation de nos ressources naturelles et de nos écosystèmes.

Il reste encore beaucoup à faire pour atteindre ces objectifs. Accélération de la décarbonation des transports, rénovation des bâtiments, préservation et restauration de la biodiversité, qualité de l'eau, développement de filières économiques et alimentaires durables et déploiement des énergies renouvelables sont au cœur de l'action régionale.

Le Cerema prend toute sa part dans cette dynamique. Son expertise, sa capacité d'analyse et son ancrage territorial constituent des atouts reconnus pour éclairer les choix, accompagner les acteurs et faire émerger des solutions adaptées aux réalités des territoires.

Il faut dorénavant que cette expertise puisse être mobilisée au plus près des collectivités, à tous les niveaux, en cohérence avec les priorités d'accompagnement et d'appui technique portées par les préfets de département. La poursuite du programme Ponts participe pleinement de cette ambition, en permettant d'accompagner les collectivités dans la connaissance et la gestion de leur patrimoine d'ouvrages d'art.

Ce Comité d'Orientation Régional (COR) est l'occasion de rendre compte de cette mobilisation, de partager les actions engagées et de tracer les perspectives pour poursuivre et renforcer cette ambition collective. »



Violaine Démaret
PRÉFÈTE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ,
PRÉFÈTE DE LA CÔTE-D'OR

« Le territoire régional a une longue histoire avec le Cerema. La mobilisation dans le cadre de ce comité d'orientation en est une traduction concrète. Ce comité se réunit aujourd'hui après un exercice inédit de planification écologique qui a donné lieu à une feuille de route 2030 ambitieuse, dans laquelle le Cerema prend sa part. Mais surtout ce comité intervient après une série de canicules précoces, intenses et durables.

Elles ont mis en grande tension et à rude épreuve l'agriculture, la ressource en eau, les bâtiments publics et les logements, les hôpitaux, les forêts, les écosystèmes, ainsi que toutes nos infrastructures (routières, ferroviaires, fluviales, d'assainissement). Tête de bassin et grande région forestière et de transit, la Bourgogne-Franche-Comté est vulnérable face au dérèglement climatique. S'il est un combat à mener par-delà l'accélération de l'atténuation, c'est celui de l'adaptation pour des territoires plus robustes.

C'est en cela que le Cerema constitue à mon sens une force de propositions, de projections et d'acculturation au service des collectivités de toute taille; pour les préparer à relever de nouveaux défis et à gérer des risques émergents.

Dans cette perspective, le renforcement du partenariat avec le Cerema mérite toute notre attention. »



Jérôme Durain
PRÉSIDENT
DU CONSEIL RÉGIONAL
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Étude sur la surchauffe urbaine pour Vesoul Agglomération

LE CEREMA AGIT

L'adaptation des territoires au changement climatique est au cœur du projet stratégique du Cerema, qui accompagne les collectivités face à la multiplication des épisodes de surchauffe. Pour Vesoul Agglomération, il a combiné diagnostic cartographique des îlots de chaleur urbains (cartographie LCZ), identification des établissements vulnérables (ERPv), mesures de terrain (écart de température relevé entre les matériaux urbains – revêtements bitumineux, dalle calcaire, mobilier métallique, etc.) et démarche participative. La mise en place d'ateliers d'acculturation et de balades urbaines sensibles ont permis d'identifier les leviers d'actions et de co-construire une grille de questionnement de type « parcours porteur de projets » afin d'intégrer cette problématique transversale à tous les projets d'aménagement.

– *Cheffe de projet*: Nejema Zergaoui

POUR EN SAVOIR PLUS



LES ÉLUS ENGAGÉS

« La ville de Vesoul et son Agglomération s'inscrivent dans une approche globale du changement climatique notamment à travers le PCAET : végétalisation (jardins, arbres et haies), rénovations énergétiques des bâtiments, développement des ENR (géothermie, réseau de chaleur, panneaux solaires et leds), développement des mobilités douces (bus et bennes roulant aux biocarburants, pistes cyclables).

Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville à Vesoul », nous avons été lauréat en 2025 d'un accompagnement du Cerema et de l'ANCT sur l'adaptation au changement climatique. Après l'étude d'un questionnaire envoyé au préalable, le Cerema a proposé aux agents et élus

de la ville un constat de l'existant et des lieux de surchauffe, ainsi que des éléments à mettre en place concrètement sur certains lieux précis.

En 2026, les scénarios envisagés ont été bien réels : 14 jours de surchauffe en juin et autant en juillet, avec un stress hydrique en alerte niveau crise. À la suite de ces épisodes, nous avons étudié les acquis face à la surchauffe vécue et envisagé une communication aux habitants sur les actions de la collectivité. »



Sandrine Abrant-Grandgirard
MAIRE-ADJOINTE
EN CHARGE DE L'ÉCOLOGIE
À LA MAIRIE DE VESOUL

Gestion du patrimoine scolaire pour la Communauté de communes du Tonnerrois en Bourgogne

LE CEREMA AGIT

Vagues de chaleur, inondations, sécheresses : les bâtiments publics doivent rester fonctionnels et garantir la continuité des services, même en période de crise. Face au vieillissement du bâti, à la hausse des coûts de l'énergie et à des budgets contraints, adapter son patrimoine devient un enjeu majeur pour les collectivités.



C'est pour y répondre que le Cerema a lancé, dès 2022, un appel à partenaires auprès de collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Bourgogne-Franche-Comté. Ces travaux ont donné naissance à la méthode SURFAC²E (un pré-diagnostic global du patrimoine) complétée par la méthode ABCD pour la dimension climatique.

Dans le Tonnerrois, un diagnostic sur 17 écoles a ainsi permis d'élaborer une feuille de route patrimoniale claire, séquencée sur plusieurs mandats.

– *Cheffe de projet*: Lauréline Bernard

POUR EN SAVOIR PLUS



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Notre patrimoine scolaire est réparti sur un vaste territoire rural, dans un contexte de baisse démographique prévisible d'une certaine d'enfants par an. Maintenir une classe dans chaque village relève d'une vision d'ensemble et d'un débat politique, pas seulement de contraintes budgétaires. Elle permet de conserver de la vie, mais ce choix a aussi ses limites : temps de trajets des enfants pour les activités, gestion compliquée des absences de professeurs, suivi plus difficile des élèves, impossibilité de mutualiser des moyens.

Les bâtiments eux-mêmes ne sont pas tous adaptés : salles de classe, sanitaires, cours de récréation et accessibilité ne sont pas toujours satisfaisants pour l'usage scolaire actuel.

Nous avons ainsi sollicité le Cerema pour réaliser un diagnostic de nos bâtiments scolaires, avec la méthode SURFAC²E (revue de leur état technique, leurs usages réels, leur conformité réglementaire et leur capacité à résister aux aléas climatiques). Cette vision globale et objective nous a permis de bâtir une feuille de route séquencée sur plusieurs mandats : regroupements, construction d'un bâtiment neuf adapté, travaux légers ou rénovations plus lourdes. »



Thierry Durand
VICE-PRÉSIDENT À
L'ENVIRONNEMENT, LA GESTION
DES DÉCHETS ET L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE À LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU TONNERROIS
EN BOURGOGNE

Agir pour le vélo à l'échelle régionale

La région Bourgogne-Franche-Comté s'était dotée, dès 2020, d'une stratégie en faveur de la pratique du vélo. En 2024, elle a fait appel au Cerema en amont de son actualisation. Il s'agissait de bénéficier de retours d'expériences d'autres territoires pour identifier des propositions de mesures opérationnelles s'appuyant sur les leviers d'actions propres à l'échelon régional et ayant un réel impact sur le territoire. On peut citer à titre d'exemples l'aide au financement d'infrastructures, l'appui à l'animation des acteurs de la mobilité, ou encore des mesures en faveur de la pratique du vélo dans les lycées.

— *Chef de projet*: Gilles Bentayou

POUR EN SAVOIR PLUS



« Notre premier Plan vélo arrivant à son terme, nous devons impérativement dresser un état des lieux rigoureux de notre stratégie et réaliser un benchmark afin d'identifier de nouvelles perspectives pour élaborer le nouveau plan.

L'accompagnement sur mesure du Cerema nous a apporté des recommandations opérationnelles que nous avons toutes retenues. Sur le plan organisationnel notamment, cette collaboration a permis de penser et mettre en place une entité dédiée: le Collectif Vélo Bourgogne-Franche-Comté. Il fédère désormais les associations présentes sur le territoire et centralise leurs attentes, optimisant ainsi l'interface et le dialogue entre la Région et les acteurs de terrain.



Michel Neugnot
VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
EN CHARGE DES TRANSPORTS

Faire appel au Cerema, c'est bénéficier de compétences et d'une expertise technique reconnues ainsi que du regard neutre d'un tiers de confiance. Cet appui nous offre aussi une mise en perspective précieuse de notre action au sein d'un écosystème national, où de nombreuses collectivités construisent des stratégies d'intermodalité pour faire du vélo un mode de transport reconnu par tous comme essentiel en complémentarité des autres modes. »

Formation pour Nièvre Ingénierie sur les techniques d'entretien routier

Afin de renforcer les compétences de ses équipes en matière d'entretien des routes, Nièvre Ingénierie (ATD 58) a bénéficié d'une formation sur mesure en techniques routières. Conçu à partir de ses besoins, le programme a combiné apports théoriques et mises en situation afin de consolider les connaissances des agents. Cette montée en compétences permet à l'ATD d'accompagner plus efficacement les collectivités dans la gestion et l'entretien de leur patrimoine routier grâce à un conseil technique de proximité. Elle favorise également une complémentarité renforcée avec le Cerema, dont l'intervention peut ainsi être mobilisée sur les expertises les plus spécialisées.

— *Chef de projet*: Cyril Vaneph

POUR EN SAVOIR PLUS



« Face aux exigences croissantes qui pèsent sur nos collectivités en matière de gestion et d'entretien du patrimoine routier, l'ATD58 (Nièvre Ingénierie) s'efforce d'apporter des réponses concrètes et adaptées à ses adhérents. C'est dans cette perspective de montée en compétences que nous avons fait appel au Cerema en 2026.

Le Cerema a conçu un programme de formation de nos agents pour approfondir des notions essentielles dans la gestion des réseaux communaux. Les enseignements ont porté sur les généralités des chaussées communales et la constitution des matériaux routiers (notamment les enduits, les enrobés à chaud et à l'émulsion), le choix des techniques d'entretien selon l'état des supports, ainsi

que les modalités de mise en œuvre et les contrôles associés (exigences envers les entreprises, points d'arrêts et contrôles de maîtrise d'œuvre).

Nos collaborateurs ont souligné l'utilité pratique et technique de cet accompagnement. Cette formation permettra de renforcer notre capacité à conseiller et orienter efficacement les maîtres d'œuvre et gestionnaires de voirie sur notre territoire. »



Alain Herteloup
PRÉSIDENT DE L'ATD58
(NIÈVRE INGÉNIERIE),
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE

Audit de la gestion patrimoniale des ouvrages d'art pour le Département du Jura

LE CEREMA AGIT

Le Cerema a audité l'organisation mise en place par le Conseil départemental du Jura pour surveiller et entretenir son vaste patrimoine d'ouvrages d'art. Cet audit part d'un état des lieux de l'organisation actuelle, notamment construit à partir d'entretiens avec ses acteurs clés (siège du Conseil départemental, agences routières et centres d'exploitations routiers départementaux). L'analyse du Cerema va du recensement du patrimoine à la politique de surveillance et au suivi de travaux, en passant par les moyens humains et financiers alloués ainsi que les outils mis en œuvre par les équipes. Cette chaîne d'analyse a permis au Cerema de formuler des recommandations concrètes sur tous les maillons organisationnels de la gestion de patrimoine d'ouvrages d'art du département.

– *Chef de projet*: Christophe Aubagnac



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Au vu des enjeux importants que représentent les ouvrages d'art en matière de sécurité et de fluidité de la circulation, le Conseil départemental du Jura a souhaité questionner son organisation et les moyens humains et financiers qu'il y affecte. La période, marquée par un renouvellement des effectifs et plusieurs opérations sur grands ouvrages à mener, se prêtait à cette réflexion.

Le Cerema est venu à la rencontre de l'ensemble des acteurs de la filière. Il a sollicité d'autres départements afin

de comparer les organisations. Ce travail de grande qualité a débouché sur un diagnostic détaillé et une liste de préconisations, se déclinant en un plan d'actions pluriannuel. Cette analyse riche et rigoureuse constitue un outil d'aide à la décision précieux pour le Département du Jura. »



Dominique Chalumeaux
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DU JURA

Faire de la Trame verte et bleue un outil de résilience du Jovinien

LE CEREMA AGIT

Malgré son caractère rural, la Communauté de communes du Jovinien n'échappe pas à l'érosion de la biodiversité. Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie et de sa labellisation « Territoire engagé pour la nature », la collectivité a souhaité faire de la Trame verte et bleue (TVB) un véritable levier de résilience territoriale. Avec l'appui du Cerema, une démarche participative en quatre étapes a été conduite : note d'enjeux biodiversité, atelier de formation des élus et agents des 19 communes, entretiens individuels avec les partenaires locaux, puis atelier multi-acteurs de co-construction. Ce travail a permis de cartographier les sites stratégiques, de renforcer l'interconnaissance entre acteurs et d'esquisser une vision collective de la Trame verte et bleue pour alimenter la révision du PLUi.

– *Cheffe de projet*: Aude Noël



POUR EN SAVOIR PLUS



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Les territoires ruraux sont aussi concernés par l'effondrement de la biomasse des insectes dû aux pesticides, la prolifération des espèces envahissantes, la dégradation des ripisylves et les effets croissants du changement climatique.

Pour faire de la Trame verte et bleue un outil de résilience, nous avons construit une démarche structurée et participative avec le Cerema, en associant 19 communes de l'intercommunalité, les associations, l'ONF, la Chambre d'Agriculture ou encore les services de l'État. L'atelier multi-acteurs a réuni des entités qui se connaissaient peu et a mis en lumière l'expertise de chacun dans son domaine. En faisant dialoguer ces expertises nous avons fait émerger une vision collective.

Le Cerema a su apporter à la fois un contenu technique rigoureux sur les enjeux de biodiversité et une réelle capacité à organiser, animer et synthétiser. Parmi les résultats concrets : une cartographie partagée des sites stratégiques, une meilleure interconnaissance entre acteurs et les bases d'un cadre stratégique pour intégrer la TVB dans notre PLUi. Ce travail ouvre désormais la voie à des projets opérationnels sur les sites clés. »



Claude Sciboz
VICE-PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU JOVINIEN EN CHARGE
DE L'ENVIRONNEMENT

L'accompagnement du Département de l'Yonne pour la gestion du risque rocheux

LE CEREMA AGIT

Sans être un territoire de montagne, le département de l'Yonne est tout de même exposé au risque rocheux: les rivières ont sculpté dans les calcaires des escarpements qui surplombent les routes, en milieu urbanisé comme en zone très rurale. Depuis 2023, le Cerema est intervenu sur sept sites du réseau routier départemental, en mobilisant une centaine de jours d'appui et des équipes et moyens techniques spécialisés – géologues, cordistes, drone, logiciels de trajectographie et d'inspection. Une offre complète et modulable a été conçue, pensée pour une collectivité avec des moyens contraints et des besoins significatifs: diagnostics de falaises, inspections d'ouvrages pare-blocs, rédaction des pièces techniques pour les marchés de travaux, contrôle de chantier, formations.

– *Chef de projet:* Vincent Vancaenenbroeck



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Dans l'Yonne, nous devons intégrer le risque rocheux dans la gestion quotidienne de notre réseau routier. L'enjeu est de sécuriser les usagers tout en programmant les interventions de manière efficace et adaptée. »

Le Cerema a accompagné le Département sur plusieurs secteurs sensibles. L'intervention menée à Voutenay-sur-Cure sur la RD950 illustre particulièrement cette approche globale. Après une chute de blocs ayant entraîné la fermeture de la route, le Cerema a réalisé le diagnostic du versant, défini les besoins techniques, accompagné la rédaction du dossier de consultation des entreprises puis assuré une assistance technique pendant les travaux de sécurisation. Cette méthode nous permet de prendre

des décisions fondées sur une analyse précise du risque et de garantir la pérennité des aménagements réalisés.

Au-delà des interventions ponctuelles, le Cerema nous aide à structurer une stratégie départementale de gestion du risque rocheux. Il a également formé une vingtaine d'agents du Département aux enjeux de ce risque rocheux et à la maintenance des ouvrages de protection. »



Christophe Bonnefond
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE
EN CHARGE DES TRAVAUX,
DES ROUTES ET DE L'IMMOBILIER

Les programmes et appels à projets du Cerema: accélérer l'innovation et accompagner les territoires

LE CEREMA AGIT

À travers ses programmes nationaux et ses appels à partenaires, le Cerema accompagne les collectivités dans la construction de réponses adaptées, opérationnelles et reproductibles, en mobilisant son expertise scientifique et technique. Ces démarches permettent de partager des diagnostics, d'expérimenter de nouvelles solutions et de capitaliser collectivement les retours d'expérience afin d'accélérer la mise en œuvre d'actions concrètes au service des territoires. Au cours de ces trois dernières années, le Cerema a initié plusieurs démarches en lien avec l'adaptation au changement climatique, la décarbonation, les stratégies foncières... Pour en savoir plus, retrouvez les premiers retours d'expérience du programme Territoires adaptés au climat de demain (+4°C) et prenez connaissance des territoires engagés sur les questions de stratégie foncière intégratrice.

Candidatez sur les programmes 2026-2027

Territoires adaptés au climat de demain (+4°C)

Le programme accompagne les collectivités dans l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique.

Candidatures
ouvertes
au fil de l'eau



Nature en ville et santé (NEV)

Un appel à partenariat pour accompagner les collectivités de plus de 3500 habitants dans l'intégration de solutions fondées sur la nature, en croisant les enjeux de climat, biodiversité et santé.

Candidatures
ouvertes jusqu'au
30.10.2026



LES ÉLUS ENGAGÉS

« La Communauté de communes du Val d'Amour est engagée dans une réflexion ambitieuse sur son développement afin de concilier attractivité du territoire, préservation de nos espaces agricoles et naturels, et réponse aux besoins des habitants et des acteurs économiques. »

L'accompagnement proposé par le Cerema dans le cadre de cet appel à projets nous permet de bénéficier d'une expertise reconnue, d'objectiver nos enjeux et de construire une vision cohérente de l'aménagement à l'échelle intercommunale.

Pour un territoire comme le nôtre, composé de 24 communes et de moins de 10 000 habitants, cela représente une opportunité

de structurer notre réflexion, mais aussi d'expérimenter des approches innovantes susceptibles d'inspirer d'autres territoires ruraux confrontés à des enjeux similaires.

Au-delà de l'étude elle-même, cette démarche nous aide à fédérer les élus et les partenaires autour d'une stratégie commune pour répondre aux défis de la transition écologique et de l'aménagement durable, tout en préservant les atouts qui font l'identité et la qualité de vie du Val d'Amour. »



Étienne Rougeaux
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU VAL D'AMOUR

Le Cerema, partenaire clé de la formation des territoires et des élus

En complément de ses missions d'expertise et d'accompagnement, le Cerema est également un organisme de formation reconnu, qui conçoit, élabore et dispense des formations inter-entreprises et intra-entreprise sur l'ensemble du territoire national. Notre offre, structurée autour de six domaines d'expertise (aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral), répond aux besoins des acteurs publics et privés engagés dans la transition écologique et la cohésion des territoires. Nos formations allient apports scientifiques, retours d'expérience terrain et outils pratiques pour vous permettre de maîtriser les enjeux actuels et de porter des projets innovants et durables.



Un accompagnement sur mesure: le volet « intra-collectivité »

Parce que chaque territoire est unique, le Cerema propose des formations sur mesure dites « intra-collectivité ». Cette approche permet de réunir les équipes d'une même collectivité autour de problématiques locales spécifiques. De la formalisation du besoin à la réalisation, le Cerema co-construit le programme avec la collectivité pour proposer des cas pratiques réels et des méthodes d'intelligence collective directement applicables sur le terrain.

Sensibiliser les décideurs: la formation des élus

La transition écologique nécessite un fort portage politique. C'est pourquoi le Cerema développe des parcours courts (e-learning de 4h et ateliers en présentiel d'une demi-journée) spécifiquement dédiés aux élus.

Vos prochains rendez-vous en région ou en distanciel!

Inscrivez dès à présent vos équipes aux sessions phares de cette fin d'année!

Aménager la voirie urbaine et les espaces publics pour une ville apaisée, inclusive et résiliente face au changement climatique

7-8 octobre 2026
Lyon

Engager une démarche de résilience territoriale

14-15 octobre 2026 17 novembre 2026
Lyon Distanciel

Maîtriser les fondamentaux de la signalisation routière

16, 17, 23 et 24 novembre 2026
Distanciel

La COP régionale de Bourgogne-Franche-Comté

Afin que chaque région puisse contribuer à l'effort national pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de préservation de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique, il est incontournable de tenir compte des spécificités des territoires. C'est tout l'objectif de la COP régionale: planifier une transition écologique qui tiendra compte de notre agriculture, de notre industrie, de nos infrastructures, de nos pratiques et habitudes et des politiques et actions que nous avons déjà mises en place ces dernières années en Bourgogne-Franche-Comté.

Dans la région, les services de l'État en région et le Conseil régional coopèrent depuis le lancement de la démarche pour impliquer l'ensemble des parties prenantes dans la transition écologique. La feuille de route « Mieux vivre en Bourgogne-Franche-Comté » a été adoptée début 2025 après 18 mois de travaux en région, qui ont permis une très large participation et adhésion.

Le Cerema est impliqué comme pilote ou partenaire clé de plusieurs des 44 actions régionales de la feuille de route en cours de mise en œuvre, en particulier en accompagnement des collectivités locales sur les sujets de mobilités décarbonées ou encore de sobriété énergétique et de rationalisation du parc de bâtiments publics.

Les concertations se poursuivent pour acter de nouvelles actions partenariales ambitieuses; en particulier sur le sujet de l'adaptation au changement climatique où les enjeux sont désormais bien identifiés dans le cadre de la régionalisation du Plan national d'adaptation au changement climatique. Sur ce sujet, l'expertise du Cerema en appui aux collectivités de la région sera fortement mobilisée, notamment dans le cadre de la mission Adaptation lancée par l'État en 2025.

POUR EN SAVOIR PLUS



Programme national Ponts: mieux connaître son patrimoine pour mieux l'entretenir



Lancé dans le cadre du plan France Relance et piloté par le Cerema, le Programme national Ponts (PNP) accompagne les communes dans la connaissance, la surveillance et la gestion de leurs ouvrages d'art. Ce dispositif répond à un enjeu majeur pour les collectivités: disposer d'une vision précise de leur patrimoine afin d'anticiper les besoins d'entretien, de sécuriser les usages et de programmer les investissements.

En Bourgogne-Franche-Comté, la mobilisation des collectivités a permis d'établir une première photographie du patrimoine communal d'ouvrages d'art. 1455 communes ont ainsi été accompagnées et 3575 ouvrages recensés. Parmi eux, 3391 ont fait l'objet d'un carnet de santé, véritable outil d'aide à la décision permettant aux gestionnaires de disposer d'un état des lieux et de recommandations pour leur suivi.

Cette démarche se poursuit aujourd'hui par un accompagnement financier pour les travaux sur les ouvrages les plus dégradés. Dans la région, 220 ouvrages recensés dans le cadre du PNP sont identifiés comme éligibles au dispositif du Programme national Ponts Travaux en raison de défauts structurels majeurs nécessitant une intervention prioritaire. Ce recensement n'étant pas exhaustif et l'état des ouvrages évoluant, d'autres ouvrages pourraient également être éligibles, s'ils présentent des désordres de même nature.

À travers ce programme dont la pérennisation a été annoncée par le ministre chargé des Transports avec un budget annuel de 50 M€, le Cerema accompagne les collectivités pour transformer la connaissance du patrimoine en capacité d'action, au service de la sécurité des usagers et de la pérennité des infrastructures locales.



Les études

Connaître pour mieux décider

1455

communes accompagnées

3575

ouvrages d'art recensés

3391

carnets de santé réalisés

1,6 M€

de coût des études



Vous êtes une commune éligible ?

Les dépôts de dossiers se poursuivent.
Pour toute question sur le dispositif ou le montage d'une demande, le service numérique

SOS Ponts du Cerema est à votre disposition



Les travaux

Agir pour la sécurité et la pérennité

114

dossier déposés

35

ouvrages financés

4,46 M€

de subventions attribuées

57%

de taux moyen de financement

220 ouvrages

identifiés comme éligibles au Programme national Ponts Travaux, pour des interventions prioritaires liées à des défauts structurels majeurs.

Villages d'avenir: le Cerema accompagne les communes rurales en Bourgogne-Franche-Comté



Dans le cadre du plan France Ruralités, le programme « Villages d'avenir » accompagne les communes rurales lauréates de moins de 3500 habitants, dans la réalisation de leurs projets de développement. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), ce dispositif vise à renforcer leur accès à l'ingénierie et à faciliter la mobilisation des aides adaptées à leurs projets.

Pour contribuer à cette dynamique, le Cerema a recruté 20 directeurs de projet déployés dans les départements les plus ruraux. Placés auprès des préfetures, sous-préfetures ou Directions départementales des territoires, ils accompagnent les communes pour analyser les projets et mobiliser l'expertise du Cerema en complément des ingénieries locales.

En Bourgogne-Franche-Comté, trois directeurs de projet interviennent dans la Nièvre, la Haute-Saône et l'Yonne. Ils appuient les collectivités sur des problématiques concrètes: réhabilitation et transformation de bâtiments, aménagement d'espaces publics, transition écologique, adaptation au changement climatique, mobilités ou encore revitalisation des communes. Ils participent aussi à valoriser les initiatives locales et à capitaliser les retours d'expérience.



LE CEREMA AGIT

LES ÉLUS ENGAGÉS

« La commune de Marnay, concernée par de nombreux déplacements domicile-travail en direction du Grand Besançon, a souhaité mesurer l'intérêt de solutions comme le covoiturage. Dans le cadre d'un soutien de l'État issu du dispositif Villages d'avenir, la commune a sollicité auprès du Cerema une étude spécifique.

Une déclinaison opérationnelle détaillée et illustrée a été associée à chacun de ces leviers.

Cette étude est à l'origine d'une action originale portée désormais par la commune et consistant à s'associer au CHU Besançon Franche-Comté, pour co-construire une offre de covoiturage adossée au Plan de Déplacement d'Entreprise du CHU – l'employeur local le plus important (8500 emplois). »



Vincent Ballot
MAIRE DE MARNAY

Des données sur les volumes de déplacements, des analyses sur les pratiques existantes de covoiturage et de recours aux transports collectifs, ainsi qu'une mise en perspective du contexte institutionnel et de gouvernance des politiques de mobilité, ont permis au Cerema de dresser un diagnostic.

L'étude a identifié trois principaux leviers d'intervention: les infrastructures, les services de covoiturage et l'animation.

La direction territoriale Centre-Est : un collectif à votre service !

La direction Centre-Est rassemble 250 agents engagés au quotidien pour les territoires, avec une grande diversité de profils, de métiers et de compétences.

Ses équipes sont réparties au sein de trois départements métiers (Département des transitions territoriales, Département Mobilités et Département Risques Infrastructures et Matériaux) et de deux agences situées à Autun et à Clermont-Ferrand. Elles contribuent à l'expertise locale, nationale et internationale de l'établissement.

Trois équipes de recherche complètent ce dispositif : Bâtiments performants dans leur environnement (BPE – L'Isle d'Abeau), Systèmes de transport intelligents (STI – Clermont-Ferrand) et Géomatériaux et Géomécanique (GéoCOD – Bron).

Le site d'Autun est l'un des 6 laboratoires d'ingénierie routière du Cerema qui conduit des activités et essais sur les chaussées, terrassements, granulats et géologie des tracés.

Le site de Clermont-Ferrand dispose d'une plateforme d'essais « Météo Extrême » (PAVIN) permettant de simuler pluie et brouillard à façon pour tester notamment capteurs et véhicules intelligents.

L'acronyme COP, qui incarne l'engagement des acteurs pour la planification territoriale de la transition écologique, illustre les trois piliers de notre action : le Collectif, l'Opérationnalité et la Posture d'accompagnement, de neutralité et de tiers de confiance.



Séverine Bourgois
Directrice



Dominique Colin
Directeur adjoint



Marc Meyer
Directeur adjoint
(par intérim)



Guilhem Cayrol
Directeur du
développement



**Emmanuel
Gilles de la Londe**
Directeur
de l'agence d'Autun



Roland Cotte
Directeur de l'agence
de Clermont-Ferrand



Alexandre Bacher
Directeur du département
transitions territoriales



Gwennaëlle Guerlavas
Directrice
du département mobilité



Mathieu Rasson
Directeur du département
risques infrastructures
et matériaux



Direction



Agence d'Autun



Agence de Clermont-Ferrand



Départements experts



La direction territoriale Centre-Est constitue l'une des **10 directions locales** et **27 implantations du Cerema**. Le Cerema, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au changement climatique. Il joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral.

Avec des équipes multidisciplinaires et des implantations sur les territoires de l'Hexagone et des Outre-mer, le Cerema dispose d'une approche globale pour conseiller, innover et fédérer.

Le Cerema est un établissement public relevant des ministères chargés de la Transition écologique, de l'Aménagement, des Transports, de la Ville et du Logement.

RETROUVEZ LE PROJET
STRATÉGIQUE DU CEREMA



Rédaction :
Cerema

Conception et mise en page :
Sabir

Septembre 2026

LE CEREMA, RÉFÉRENT PUBLIC EN AMÉNAGEMENT, POUR L'ADAPTATION DES TERRITOIRES AU DÉFI CLIMATIQUE

TOUTES NOS ACTUALITÉS, SOLUTIONS, ACTIVITÉS ET SERVICES

cerema.fr

NOTRE OFFRE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : REJOIGNEZ-NOUS !

cerema.fr/collectivites-territoriales

NOTRE PLATEFORME D'EXPERTISE COOPÉRATIVE

expertises-territoires.fr

NOS RESSOURCES DOCUMENTAIRES

doc.cerema.fr

NOUS CONTACTER

*relation-clients-bourgognefranche
comte@cerema.fr*

Cerema – Direction territoriale Centre-Est

Cité des mobilités
25 avenue François Mitterrand
65000 Bron

Agence d'Autun

1 Boulevard Giberstein
71400 Autun

Siège de l'établissement
2, rue Antoine-Charial
69003 Lyon
France

cerema.fr/contact

  @Cerema



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

